



Les **Échos** de **Crossey**

L'actualité de notre village

N°66

Mars - Avril
2026

Focus sur

Un projet qui chante !

“ On peut couper toutes les fleurs, on
n'empêchera pas le printemps de venir ”

Pablo Neruda - Citation.





LE MOT DU MAIRE



Ghislaine PEYLIN



Stéphanoises, Stéphanois

Au moment où s'achève ce mandat, et alors que j'ai fait le choix de ne pas me représenter, après 25 ans de vie municipale, l'heure est venue pour moi de vous adresser ces derniers mots en tant que Maire.

Pendant ces 6 années passées à la tête de notre commune, j'ai mesuré chaque jour l'honneur et la responsabilité immense que représente la confiance que vous m'avez accordée. Être maire, ce n'est pas seulement administrer, c'est écouter, rassembler, décider, parfois dans la difficulté, toujours dans l'intérêt général.

Nous avons traversé ensemble des périodes de transformations, des projets structurants, des moments de joie collective et aussi des épreuves.

A chaque étape, j'ai pu compter sur un conseil municipal engagé. Mes chers collègues élus, vous avez été des partenaires loyaux, exigeants, passionnés, et efficaces. Au-delà de nos sensibilités, nous avons su travailler dans le respect et le dialogue pour faire avancer notre commune. Je vous adresse ma profonde gratitude pour votre implication et votre sens des responsabilités.

Je tiens également à remercier avec une sincérité toute particulière l'ensemble des agents municipaux. Dans l'ombre ou au contact direct des habitants, vous êtes le cœur battant du service public local. Votre professionnalisme, votre disponibilité et votre attachement à notre commune, ont permis de concrétiser les décisions prises et d'assurer au quotidien la qualité des services rendus à la population. Sans vous, rien ne serait possible.

Je n'oublie pas nos partenaires institutionnels (Pays Voironnais, Département, Région, État), associatifs et économiques, qui contribuent activement au dynamisme de notre commune. Les associations, les bénévoles, les forces vives de la commune sont une richesse précieuse. Elles font vivre nos valeurs de solidarité, de proximité et de convivialité.

Si j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat, ce n'est pas forcément de gaieté de cœur ni par désengagement, mais parce que je crois profondément au renouvellement et à la transmission.

La démocratie locale est vivante lorsqu'elle sait accueillir de nouvelles énergies et de nouvelles idées. Je resterai bien sûr une citoyenne attentive et engagée, attachée à l'avenir de notre commune, moi qui y suis née.

Je pars avec la fierté du travail accompli collectivement, avec la conscience que tout n'est jamais parfait, mais avec la certitude d'avoir agi avec sincérité, droiture et détermination. Servir ma commune a été un des plus grands honneurs de ma vie.

A celles et ceux qui prendront demain la responsabilité de conduire notre destin commun, je souhaite réussite, courage et esprit de rassemblement. Notre commune mérite l'engagement total et le respect de toutes et tous.

Merci pour votre confiance, pour vos engagements, pour vos critiques parfois, qui m'ont toujours permis d'avancer.

Vive notre commune et vive la République !

Souvenir du repas des aînés, dans la joie et la bonne humeur, le dimanche 15 février, sur le thème de la Saint Valentin, à la salle des fêtes de St Nicolas de Macherin, prêtée généreusement par la municipalité. Une occasion toute particulière pour mettre à l'honneur nos doyens du jour, Georgette Arioli et Robert Mirabel.

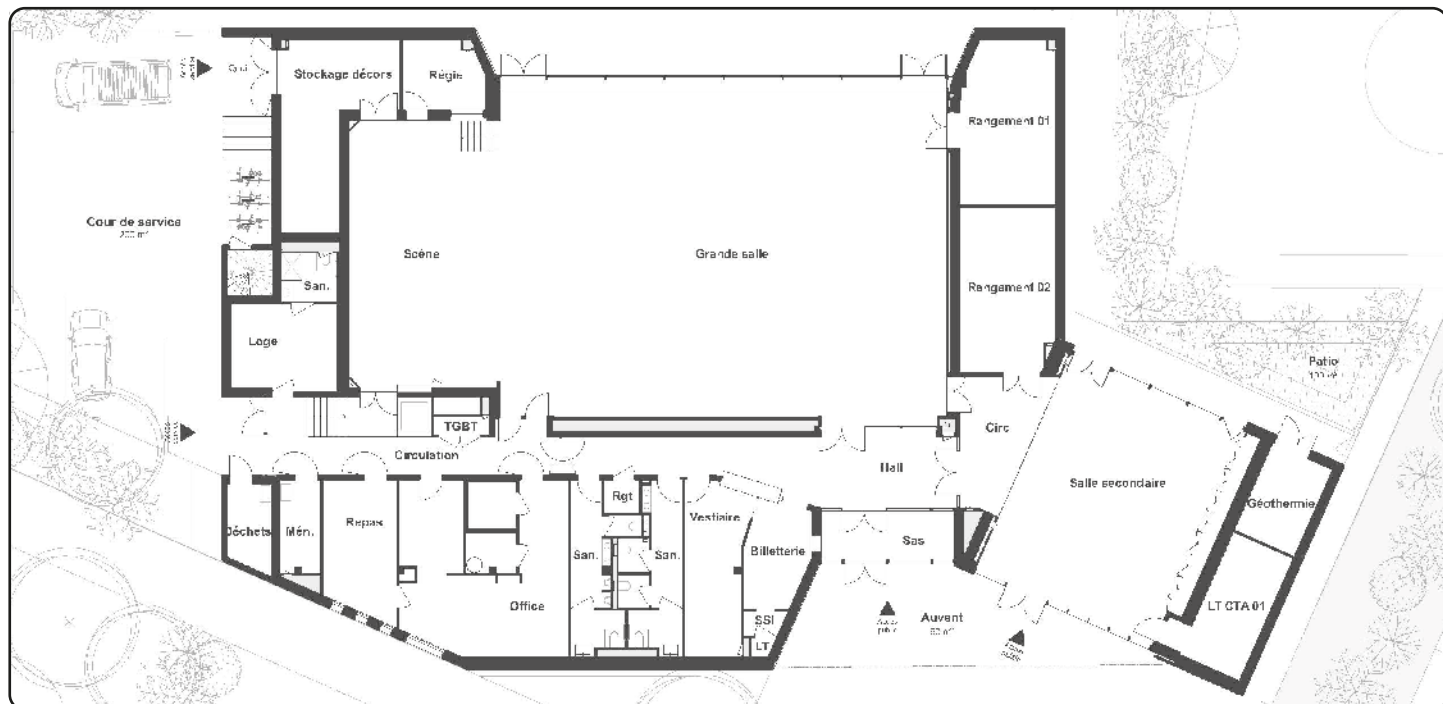


Ghislaine Peylin



Salle multi-activités

Point salle multi-activités : l'étape la plus significative du projet est l'élévation des murs. Vous pouvez dès à présent, imaginer l'emprise de ces salles, en longueur, en largeur et en hauteur. Nous sommes toujours dans les délais pour achever les travaux en fin d'année 2026. L'ensemble des élus va laisser cet équipement inachevé et passera la main à la nouvelle équipe. Pour vous projeter dans ce nouvel équipement, nous vous proposons de retrouver le plan intérieur :



PPMS : un exercice pour renforcer la sécurité des enfants

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité des élèves, un exercice du **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** a été organisé le **lundi 2 février 2026** au sein du groupe scolaire de la commune.

Cet exercice portait sur un **scénario de confinement lié à un risque chimique**, simulant un accident impliquant un camion de matières dangereuses dans le centre du village. Déclenché à 12h15 à la demande des autorités, l'exercice a mobilisé les professeurs, les personnels communaux des écoles, de la garderie et du restaurant scolaire. Les enfants ont été rapidement mis en sécurité dans les bâtiments, conformément aux consignes prévues par le PPMS.

Le PPMS est **piloté, organisé et coordonné par le policier municipal**, en lien étroit avec Madame le Maire, les services de l'État et l'ensemble des acteurs concernés. À ce titre, la commune s'est dotée du **système MY KEEPER**, permettant d'alerter l'ensemble des personnels concernés par des **moyens sonores, visuels et téléphoniques** (sirènes, balises lumineuses, messages et SMS). Les moyens d'alerte ont été testés sous l'observation de plusieurs élus. Le personnel s'est montré **réactif et pleinement impliqué**, appliquant les procédures avec sérieux. Ce retour d'expérience a permis d'identifier des **axes d'amélioration**, notamment sur le positionnement et le fonctionnement de certaines sirènes, afin d'en renforcer l'efficacité. Des ajustements techniques seront étudiés prochainement. La commune rappelle que la **sécurité des enfants est une priorité constante**. Dans une première étape du PPMS, plusieurs actions avaient déjà été engagées, telles que le **contrôle des accès aux établissements scolaires et le renforcement des barrières de sécurité** aux abords des écoles.

Ces mesures, associées aux exercices réguliers du PPMS, contribuent à créer un environnement scolaire plus sûr et à développer les bons réflexes en cas de situation exceptionnelle. La commune remercie l'ensemble des agents communaux, les élus observateurs et les équipes éducatives pour leur engagement au service de la sécurité de tous.

Nouvelle permanence de Mutualp

Vous avez certainement entendu parler de la Mutuelle Communale.

Le principe : la mairie au travers du CCAS a signé une convention avec cette mutuelle et met à disposition ses locaux pour des rencontres entre un représentant de la mutuelle et vous, sur rendez-vous. La mairie ne participera pas financièrement à votre adhésion, mais la mutualisation permet d'obtenir une meilleure tarification.

Des permanences ont déjà été organisées et la prochaine aura lieu **le mercredi 18 mars 2026** en mairie
Rendez-vous en appelant le 06 16 24 92 28



Le souvenir Français

Cette année 2026, dans le cadre d'une de ses trois missions, Le Souvenir Français a besoin de tous ceux qui pourraient nous indiquer la tombe d'une personne décédée lors du conflit en Algérie (appelé, harki, FNL...). Nous devons être vigilants car il n'y a pas de mention Mort pour la France sur leur tombe. En gardiens de la Mémoire, nous restons veilleurs pour que toujours nous respectons leurs sépultures.

En se souvenant nous construisons la paix.
Coordonnées : Le Souvenir Français Comité Voiron-Rives | Espace William Gozzi, place J A. Gau | 38 500 Voiron |
06 66 71 70 81
souvenirfrancaiscomvoironrives@gmail.com





Élections Municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur www.service-public.gouv.fr.

Pour voter, la carte électorale n'est pas obligatoire. Il faudra néanmoins obligatoirement présenter une pièce d'identité :

Les procurations :

Vote par procuration : il est recommandé de ne pas attendre la dernière minute pour éviter qu'une procuration ne soit pas prise en compte faute d'avoir été réceptionnée trop tardivement. Le plus simple est de la faire en ligne sur : www.maprocuration.gouv.fr ou si vous n'avez pas accès à internet, en remplissant l'imprimé Cerfa 14952*03.

Vous devrez ensuite vous rendre dans un commissariat ou une gendarmerie afin de procéder à la vérification de votre identité qui doit correspondre à celle du numéro de dossier reçu lors de la démarche en ligne. Pour rappel : Le mandant (celui qui donne la procuration) et le mandataire (qui la reçoit) peuvent être inscrits sur les listes électorales de communes différentes. Le mandataire devra se rendre au bureau de vote de la commune du mandant.

Dans le cas d'un vote par procuration entièrement dématérialisée (sans avoir à se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat), il faut avant tout, attester de son identité, via votre carte d'identité au format carte de crédit (CNIE).

Vous devez ensuite faire une demande sur l'application France Identité. L'application va vous demander de lire votre carte d'identité (via la puce qu'elle contient), ce qui va générer un QR code. Vous devrez alors vous présenter dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil (DR) des empreintes digitales et présenter votre QR-code à l'agent, qui va prendre vos empreintes digitales.

Si les empreintes sont conformes à celles qui sont contenues dans la carte d'identité, vous recevrez dans les 24 à 48 heures, une notification vous indiquant que votre identité est certifiée (certification valable pour 5 ans). Cette certification obtenue, vous pourrez vous rendre sur www.maprocuration.gouv.fr et procéder au vote par procuration en toute simplicité, sans devoir vous rendre au commissariat, ni même à la gendarmerie.

Rappel sur le mode de scrutin :

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct, sous la forme d'un scrutin proportionnel de liste paritaire à deux tours.

Pour les élections municipales de mars prochain, le mode de scrutin a été entièrement harmonisé par la loi du 21 mai 2025, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants.

La parité entre hommes et femmes s'applique, avec une alternance obligatoire. **Il n'est pas possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.**

Les sièges sont répartis de la manière suivante, selon l'article L262 du code électoral :

Au premier tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi le cas échéant, à l'entier supérieur lorsqu'il y a plus de quatre sièges à pourvoir et à l'entier inférieur lorsqu'il y a moins de quatre sièges à pourvoir. Les sièges restant à répartir sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5% des suffrages exprimés ne sont pas admises à répartition des sièges

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si aucune liste n'a atteint la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un deuxième tour.

Le Maire ou la Maire est élu(e) lors du premier conseil municipal qui se réunit obligatoirement entre le vendredi et le dimanche, suivant le dernier tour de scrutin.



AGENDA de la Bibliothèque



Du 3 février au 13 mars

Exposition Plaisir des histoires « Voyage à travers le temps »

Venez découvrir le travail que les enfants de St Etienne de Crossey du temps périscolaire "Le plaisir des histoires" ont réalisé de novembre à février. Cette année ils ont voyagé à travers le temps. A chaque séance, une lecture et une activité manuelle en lien avec l'histoire.
Tout public – Entrée libre



Vendredi 13 mars
19h-21h

Lecture collective « Les enjeux de l'eau en question »

Venez découvrir, et lire à plusieurs, un ouvrage qui traite de la question des enjeux de l'eau grâce à la technique de l'arpentage littéraire. Novice ou connaisseur du sujet : bienvenue !
Sur inscription - Tout public (dès 15 ans)
Bibliothèque



Mercredi 18 mars
à 19h

Vous aimez lire, partager, échanger...rejoignez-nous !

Envie de parler de vos dernières lectures ? Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.
Ado / adulte
Salle Cote Guerre - Entrée libre



Vendredi 20 mars
19h-21h

Atelier-rencontre « L'eau dans les médias à travers la caricature de presse »

Venez rencontrer Pierre Ballouhey, dessinateur de presse et caricaturiste. Découvrez son métier et le travail qu'il a fait autour des enjeux de l'eau pour le musée de l'eau. Une rencontre et un petit atelier avec un professionnel de la presse ! Possibilité de laisser vos enfants à la soirée jeux en parallèle et de les rejoindre après
Entrée libre - Tout public (dès 12 ans)
Salle Chamechaude (AEJ)

Mini-concerts offerts chez vous

L'association des bénévoles auprès des personnes âgées (ABGAV), en collaboration avec le CCAS, offre des mini-concerts dans votre hameau ou votre quartier si vous le souhaitez.

C'est gratuit. C'est simple, c'est juste histoire de passer un bon moment seul, ou avec vos voisins et/ou amis. Vous pouvez accueillir Rémi qui chantera rien que pour vous ou avec un petit groupe de vos proches. Ce moment convivial sera l'occasion de partager un programme de chansons connues du patrimoine français. En avant-première, Rémi est venu se présenter au club des Gentianes et à la « pause-café » de l'AEJ.

Les 16, 20 et 23 mars, Rémi, chanteur musicien se déplacera dans le village et viendra proposer quelques morceaux, avec sa voix et sa guitare, autour d'un verre...

Le vendredi 20 mars à 13h30, dans l'espace jeunes (salle Chamechaude), une séance spéciale inter-générations sera l'occasion d'échanges entre les participants à la « pause-café » (ouverte à tous) et des enfants de l'école. D'autres points de rencontres sont déjà envisagés.

Si vous êtes intéressé(e), signalez-vous rapidement auprès de Bernadette (06 72 31 68 01) ou de Corinne (06 86 26 22 66).



Adressage

Point sur l'avancement de l'adressage

Les plaques de numéros ainsi que les plaques de rues sont arrivées en mairie. Il reste quelques numéros à recevoir. Presque tous les certificats d'adressage sont prêts à être distribués aux Stéphanois dont l'adresse va être modifiée.

Les normes ayant changé (le diamètre des poteaux), il va falloir installer à certains endroits des nouveaux poteaux. Il faudra donc du temps à nos agents pour les travaux.

Les certificats et les nouveaux numéros seront distribués au fur et à mesure que les plaques de rues seront fixées. Vous les recevrez avec une notice d'explication.

Antenne Petit Brossard

Le 9 février 2026, des travaux ont commencé pour la pose d'une antenne relais, suite à la Déclaration Préalable du 02/10/25. La société AXECOM devait nous fournir, avant le démarrage des travaux, selon l'article 2 de la DP : prescription « un dossier de demande de dérogation de destruction ou de dérangement d'espèces protégées ». Ce document n'ayant pas été fourni, j'ai pris un arrêté interruptif de travaux le 10/02/26, après rédaction d'un procès-verbal d'infraction à l'urbanisme.

Ghislaine Peylin

Inscriptions scolaires

Sont concernés : les enfants entrant en petite section de maternelle nés en 2023, les enfants entrant en CP et les nouveaux arrivants.

Les inscriptions scolaires seront ouvertes à partir du 02 mars à la mairie. Nous vous remercions de bien vouloir vous munir :

- du livret de famille COMPLET
- d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois
- du carnet de santé à jour des 11 vaccinations obligatoires (DTP et Haemophilus influenzae B, coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, méningocoque C, pneumocoque),
- ainsi que du certificat d'inscription scolaire à compléter, disponible à la mairie ou sur le site de la mairie.

L'inscription à l'école ne sera définitive qu'après rendez-vous pris auprès des directions.

Pour les inscriptions au périscolaire (cantine/garderie), le service scolaire vous informera des modalités à effectuer lors de votre venue en mairie.



Mercredi 1^{er} avril
à 19h

Club Bulles et bib

Venez échanger autour de vos dernières lectures de BD, manga ou comics.

En partenariat avec l'association Ça bulle au village.

Ado / adulte
Salle Cote Guere - Entrée libre



Jeudi 9 avril
à 9h15 et 10h15

Rudy, raconte-nous des histoires !

Venez écouter des histoires et des comptines pour les tout-petits.

Dès 18 mois
Salle Cote Guere - Entrée libre
(dans la limite des places disponibles)

9H - 12H
Dimanche
26
Avril 2026

TROC AUX PLANTES

Échanges et partages autour du jardin - Entrée libre
Fleurs, arbustes, plantes potagères, plantes d'intérieur, boutures, bulbes, graines, livres...

Place du Puits Partagé (à côté de l'église)
SAINT ETIENNE DE CROSSEY



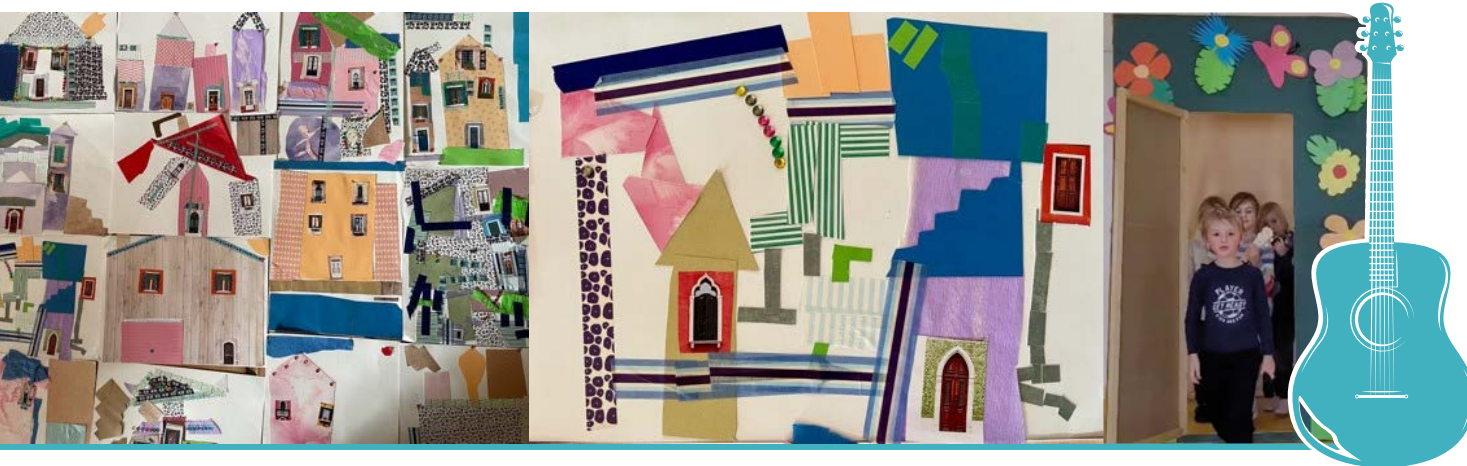
JE RENTRE À LA MAISON BOULEVARD DES AIRS

« Merci à nos équipes pédagogiques »



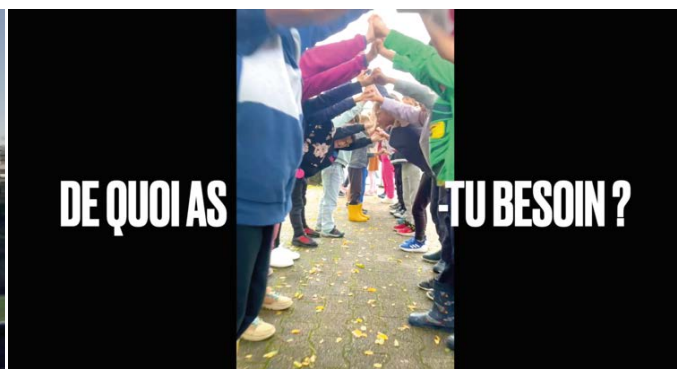
Professeure des écoles, en charge d'une classe de CE1, et faisant chanter les élèves (du CP au CM2) en chorale d'école, j'ai découvert, en juin 2025, un post sur les réseaux sociaux décrivant un projet pédagogique proposé par le groupe Boulevard des Aires.

Ce projet proposait de mêler de multiples apprentissages (domaine de la langue, des Arts, de l'EMC) à partir d'une des chansons de leur dernier album : « Je Rentre à la Maison ». Le projet a été validé par l'ensemble du corps enseignant avec enthousiasme. Dès le mois de septembre une vraie collaboration pédagogique se crée entre les élèves, les enseignants et les parents d'élèves. Tout le monde apprend LA chanson et entre dans l'univers du groupe : Boulevard des Aires. Une connexion parfaite alors que le projet n'a pas commencé...



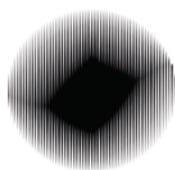
Nous avons écouté et travaillé « **Je Rentre à la Maison** ». Alors les enfants se sont mis à chanter dans la cour de récré, dans le car, dans les maisons, le soir, en famille, pendant la dictée... Après ce temps d'apprentissage en séances de musique, il était temps d'entrer dans les propositions du dossier pédagogique que mettait à disposition le groupe Boulevard des Aires. De multiples créations ont émergé. En partant de la chanson et du thème de la maison, nous sommes allés chercher ce qu'était ce lieu où ils se sentaient rassurés, leur maison

intérieure. Nous sommes allés fouiller dans les « MOI » intimes de chacun, pour finir par créer une maison Collective, un espace que l'on inventerait et qui répondrait aux besoins de chacun. Chaque tranche d'âge a contribué au projet à sa manière. Les plus jeunes ont inventé une chorégraphie sur le refrain, et ont créé de multiples travaux d'arts plastiques (collages, dessins, fabrication d'objet). Les plus grands ont livré leurs émotions par écrits pour créer un SLAM sur la musique.





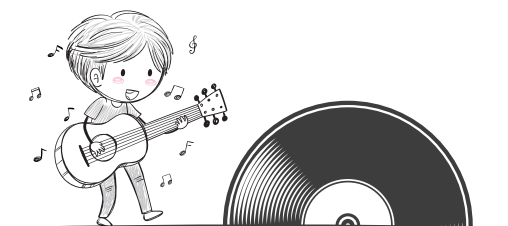
Chaque enseignant, chaque élève, a donné le meilleur de lui-même en fonction de ses compétences, ce qui a créé une vraie ruche de travail avec des classes ouvertes toutes accordées sur un objectif. Chacun a construit un bout de la maison de toute l'école. Pour finir, l'équipe enseignante s'est mobilisée pour filmer puis monter un CLIP qui résume tous ces moments-là, le temps d'une chanson. L'école a présenté ce travail aux parents par Internet, puis en Live, en extérieur, le jour du marché de Noël de notre commune, St Etienne de Crossey.



**LA BELLE
ÉLECTRIQUE**
GRENOBLE MUSIQUES AMPLIFIÉES

Après avoir envoyé cette production au groupe, nous avons eu des réponses rapides et positives sur la qualité du travail des élèves. Le groupe a commencé sa tournée sur Grenoble et nous a invités à la belle électrique pour une rencontre, le jeudi 15 janvier. Lors de cette rencontre, les jeunes ont pu découvrir le lieu culturel de la Belle Électrique, et la scène déjà montée pour le soir même. Ils ont échangé autour du métier d'artiste, de leur façon de composer, du nom de leur groupe, etc... Chaque membre de BDA a eu la gentillesse de répondre aux élèves. Pour finir ce moment magique, ils ont invité tous les enfants à chanter

avec eux Je Rentre à la Maison, accompagnés d'une guitare, trompette, cajon, etc.... Ce projet se finalise ainsi, certains ont la chance d'avoir des billets pour la soirée (salle complète depuis plusieurs mois sur Grenoble), d'autres auront éveillé leurs sens et découvert le groupe, en attendant d'autres dates de concert... Un énorme merci à BDA pour leur accueil, leur gentillesse et leur générosité. Merci d'avoir illuminé notre année, d'avoir eu cette initiative incroyable d'ouvrir le monde de la scène musicale aux très jeunes.



« Je rentre à la maison »

Bercés par vos mots, on a pris la route ensemble,
On a enregistré nos voix d'enfants pour que tout s'assemble
Un micro, un rêve et nos cœurs en écho,
La chanson parle de notre maison intérieure, c'est beau
En Isère, petit village, grande émotion,
Voici nos visages, nos voix, nos maisons
Avec vos notes, on a voyagé sans partir,
Racontant nos espoirs, nos désirs,
Des collages de maisons rêvées sur les murs,

Des bouts de papier d'amitié, de futur,
Et chaque image chantait une envie de refuge, d'abri,
Sous vos accords, on a réfléchi à nos vies.

Au refrain, on se sentait tous liés,
Ici, ailleurs, mais ensemble à chanter,
Rentrer à la maison, ce n'est pas qu'un retour,
Simplement, c'est dire merci... pour ce détour d'amour.





Assemblée générale CCDUC

Samedi 24 janvier a eu lieu l'assemblée générale du CCDUChartreuse labellisé « Bien Être Animal » à la Mairie de Saint Etienne de Crossey.

Le président a présenté les vœux du club aux adhérents et à Madame Siauve Conseillère déléguée aux associations sportives. Il a présenté le rapport moral et les projets 2026. Il a remercié la municipalité pour sa contribution, le bureau, le comité, les moniteurs et les aides moniteurs. La trésorière a ensuite présenté le rapport financier adopté à l'unanimité. Les responsables des disciplines et des travaux ont également présenté leurs activités. Enfin, la section "chiens visiteurs" a présenté ses activités dans les EHPADs, Centres d'handicapés, AEJ, MJC.

Les projets 2026 à venir sont : Concours d'obéissance, camp d'été Dog Dancing, chiens visiteurs AEJ stage immersion, bibliothèque "chiens lecteurs". Un goûter festif a clôturé l'assemblée.

Site : www.centrale-canine.fr

Mail : ccduchartreuse@gmail.com

Facebook : club du chien de défense et d'utilité de Chartreuse

Crédit Photo : Micheline Bret Richard



Club des gentianes

Le club DES GENTIANES, association de Saint Etienne de Crossey, compte 85 adhérents, venant du bassin de la Haute Morge (Saint Etienne de Crossey, Saint Aupre et Saint Nicolas de Macherin) mais également de Voiron, Coublevie, Moirans, Miribel Les Echelles ou même Chirens.

De nombreux adhérents participent avec plaisir aux animations habituelles du jeudi après-midi où une quarantaine de personnes se retrouvent pour coïncider, jouer au scrabble ou au triomino. Des marcheurs se retrouvent le lundi pour arpenter nos jolies montagnes. Chaque mois, au fil des saisons, nous proposons une activité différente : tirage des rois, repas cuisses de grenouilles au restaurant, sortie en car, pique-nique en extérieur à l'étang de CHANCLAU à Saint-Etienne de Saint-Geoirs (aire très agréable qui permet de passer un excellent moment, pétanques, cartes et discussions sont au rendez-vous), pique-nique en salle (qui a eu lieu cette année à la salle du tilleul à Saint Aupre), présence au forum des associations, repas petites fritures au Relai des Tourelles à PALADRU, participation au Festival de la soupe, goûter pour honorer les anniversaires 80, 85, 90 ou 95 ans et anniversaire de mariage, repas pour fêter le beaujolais nouveau et pour finir goûter pour Noël. **Notre Assemblée Générale aura lieu à la salle du conseil de St Etienne de Crossey, le 19 mars 2026 à 14h. Aussi nous vous invitons à venir nous rencontrer.** Si vous souhaitez rompre votre solitude ou tout simplement profiter d'un moment de convivialité, venez nous rejoindre



Maison Pour Tous

Le printemps arrive avec ses belles couleurs, nous vous proposons un stage de prise en main de votre appareil photo, avec Julie une photographe professionnelle, le 25 avril de 14h30 à 18h30.

Pour plus d'infos envoyez un mail : mpt.crossey@orange.fr



Pommes Dauphines

Les Pommes Dauphines présenteront le samedi 25 avril à 20h et le dimanche 26 avril à 17h à la salle des fêtes de Saint Nicolas de Macherin « La Ferme des Animaux » de Georges Orwell, roman adapté pour le théâtre par Isabelle Huré. L'histoire se déroule dans une ferme où les animaux, excédés par la tyrannie et l'exploitation du fermier, se révoltent et prennent le contrôle du domaine. Ils instaurent un nouveau système fondé sur l'égalité, la solidarité et le principe que tous les animaux sont égaux. Nous vous attendons nombreux.

Tarif : 10€ - Réservations : Isabelle Huré 06 07 340 500



Le sou des écoles se prépare au carnaval !

Le 31 janvier a eu lieu un atelier dragon, organisé par le sou des écoles. L'atelier a permis à 25 parents et enfants de la commune de préparer un grand dragon pour le défilé du carnaval. Peinture, dessin, découpage, collage et petite histoire sur l'iconographie des dragons au programme ! Une réussite puisque l'atelier a été très vite complet et les retours ont été très positifs. Nous avons hâte de le voir maintenant défilé au rythme de la fanfare ! N'hésitez pas à vous proposer pour tenir les piquets lors du défilé. Et pour ne rien oublier, petit rappel de calendrier ! L'équipe du sou des écoles a préparé une toute nouvelle édition du carnaval. Cette année les arts seront au rendez-vous. **Réservez votre 7 Mars, et rendez-vous à 15h** au parc de la mairie pour le début du défilé ! L'évènement aura ensuite lieu dans la cour de l'école primaire. Comme d'habitude, nous avons besoin de bénévoles alors n'hésitez pas à apporter des gâteaux et à vous inscrire via le formulaire en flashant ce QRcode. On compte sur vous !!



Groupe vocal Mam'zèle : un spectacle immersif et participatif

Dimanche 8 mars – 17h – Centre socio-culturel de Saint-Jean de Moirans - Invité par Amnesty International le 28 février et par l'équipe municipale de Saint-Jean de Moirans le 8 mars, le groupe vocal « Mam'zèle » vous propose de venir à la rencontre de « L'Autre ». Entre différences et indifférence, quelles seront les possibles interférences ? Entouré de toutes nos Mam'zèle et guidé par Lucile, notre cheffe de chœur, vous découvrirez et pourrez prendre part à la mise en voix d'un répertoire polyphonique coloré. La complexité des relations humaines y seront explorées avec humour dans un spectacle vocal mis en scène par Isabelle Huré. Nous vous attendons nombreux ! Envie de rejoindre la troupe en cours d'année ? C'est possible ! Contactez-nous : crosseyndo@gmail.com.



Collectif Demain

Le Collectif a remis 68 boîtes de Noël au Secours Populaire. Nous remercions tous les donateurs. Un merci tout particulier à Poppy Fleurs qui centralise les dons depuis plusieurs années.

Nos Colocs, qui sont-ils ?

L'Espace de Vie Sociale et le Collectif Demain vous invitent à observer la faune qui peuple notre territoire. Oiseaux, mammifères, reptiles, insectes... prenez le temps de découvrir ces discrets colocataires qui vivent à nos côtés ! Vous réaliserez qu'ils sont nombreux et variés.

Objectif : Collecter et partager des observations de manière participative.

Votre participation ? Observez un animal - Prenez-le en photo - Envoyez votre cliché : collectifdemain@lilo.org

Informations à joindre : Nom de l'animal (si vous le connaissez). Date de l'observation. Lieu précis.

Date limite de contribution : 24 mai.

Un panneau regroupant les contributions sera réalisé et installé au jardin-forêt partagé.

Inauguration : samedi 13 juin au matin

Pour en savoir plus : RDV au Forum des Férus organisé par l'AEJ, samedi 28 mars de 14h à 18h.

Comité de jumelage

Le comité de jumelage de Crossey représenté par notre maire Ghislaine Peylin et son président Stéphane Lequien a assisté au week-end d'animation du comité de jumelage de Chambaron-sur-Morge. En cette année d'élections municipales, les chambaronnais ont renoncé à organiser leur fête du jumelage qui se percutait avec les élections. Nous étions donc invités à les rencontrer lors de leur week-end « Concours de belote ». Après une agréable visite de la très belle ville de Vichy, notre délégation s'est distinguée en étant bon joueur pour ne pas s'imposer à la belote. Par contre, elle s'est faite distinguer en préparant une centaine de crêpes ajoutant un soupçon de gourmandise à la belle recette de l'animation ! Cette dernière rencontre avec les élus actuels est de bon augure pour les rencontres à venir avec les prochains élus. Les liens entre les chambaronnais et les stéphanois se tissent et les rencontres sont toujours l'occasion de moments conviviaux qui doivent perdurer. La prochaine fête du jumelage à Crossey se tiendra le 1er week-end d'octobre. N'hésitez pas y participer et même à rejoindre le comité qui ne demande qu'à grossir. Vous serez accueillis à bras ouverts !





Une nouvelle dynamique au TC Crossey

Lors de l'assemblée générale du TC Crossey, le comité de direction s'est enrichi de deux nouveaux membres. Alexandre Coster et Fabien Canova et avec cet élan de nouveaux projets :

Une sortie au tournoi professionnel de l'Open d'Occitanie à Montpellier le 06 février, où joueurs et joueuses, ainsi qu'amis et familles ont pu profiter d'un beau spectacle.

C'est aussi depuis Septembre, l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Vincent Lotito. Vincent habite Crossey depuis 2003. Ancien classé 5/6, il est enseignant de tennis depuis une vingtaine d'années et depuis son arrivée les cours sont bien remplis. Un stage devrait même avoir lieu cet été ainsi que des séances avec les écoles Enfin, le club remercie chaleureusement la mairie qui a décidé de réaliser un marquage de pickleball permanent sur un terrain, pour soutenir le développement de cette pratique à Crossey



Le forum des férues !

De la botanique à la modélisation 3D, en passant par l'astronomie, des passionnés en tout genre vous accueilleront **le samedi 28 mars de 14h à 18h à la salle Chamechaude à l'AEJ**. C'est l'occasion de rencontrer des habitants de la commune et d'échanger autour de ce qui les fait vibrer, de leurs passions ! Si vous aussi vous souhaitez partager une activité ou un passe-temps, vous pouvez vous inscrire auprès de Nicolas au 07.84.50.52.87 jusqu'au 6 mars. **L'assemblée générale de l'AEJ aura lieu le 28 mars à 18h, à la suite du forum des férues.**



Autour du Village

Chenilles processionnaires du pin et du chêne

Qu'elles s'attaquent aux pins ou aux chênes, les chenilles processionnaires sont devenues une préoccupation majeure en France, tant pour la santé des forêts que pour la nôtre.

La chenille processionnaire est la larve d'un papillon de nuit. Son nom vient de son comportement social unique : pour se déplacer ou s'enfouir dans le sol, les chenilles avancent les unes derrière les autres, formant de longues **processions**.

- **En hiver** : Elles tissent des nids de soie blancs et denses sur les branches les plus ensoleillées.
- **Au printemps** : C'est la période critique. Elles quittent l'arbre pour s'enterrer et se transformer en chrysalides.

Pourquoi sont-elles dangereuses ?

- Le danger ne vient pas d'une morsure, mais de leurs **poils urticants**. Une seule chenille en possède des milliers. Lorsqu'elle se sent menacée, elle les libère dans l'air. Ces poils sont munis de petits crochets qui s'accrochent à la peau ou aux muqueuses, libérant une protéine toxique (la thaumétopoéine).
- **Pour l'homme** : Éruptions cutanées sévères, démangeaisons, problèmes respiratoires ou oculaires.
- **Pour les animaux** : Les chiens sont les premières victimes. S'ils lèchent une chenille, cela peut provoquer une nécrose de la langue, nécessitant une intervention vétérinaire urgente.

Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence de chenilles de processionnaires ?

- Si elles se trouvent sur une zone peu fréquentée, pas besoin d'intervenir !
- En revanche, si leur présence représente un risque élevé (cours d'école, parc fréquenté, etc.), il faut s'en protéger !

Il existe plusieurs méthodes pour gérer les populations de processionnaires que vous retrouverez sur la page dédiée du site www.chenille-risque.info

Pour votre santé et sécurité, préférez intervenir avec l'avis et les conseils de professionnels.



✉ support-sigalement@fredon-france.fr

Plus d'infos (confusions possibles, répartition, contacts locaux, etc.) :

www.chenille-risque.info





Infos Pratiques



Écoles

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

École maternelle

04 76 06 06 76

École élémentaire

04 76 06 05 57

AEJ - EYS centre de loisirs

04 76 93 42 31

association@aej-crossey.fr

Gymnase

04 76 93 06 61

gymnase@crossey.org



Mairie

Secrétariat

Lundi, mardi 13h30 à 18h

Mercredi 9h à 12h

Jeudi 8h30 à 12h | 13h30 à 18h30

Vendredi 8h30 à 12h | 13h30 à 16h

Samedi fermé

04 76 06 00 11

accueil@crossey.org

Urbanisme

Lundi 13h30-16h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h00-12h00

Jeudi 13h30-17h30

urbanisme@crossey.org

Rappel urbanisme

Si vous souhaitez réaliser des travaux et pour connaître les règles, merci de consulter la page du site internet de la commune



Bibliothèque

Lundi 17h à 19h

Mercredi 10h à 12h / 15h à 19h

Jeudi 15h à 19h

Vendredi 9h à 12h

Samedi 10h à 12h / 17h à 19h

04 76 06 00 96

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com



Pharmacie de garde

0 825 742 030

www.servigardes.fr

Médecins de garde

0 810 15 33 33

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30

16h30 à 18h30

04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84

direction@leszebulons.fr

Relais Petite Enfance (RPE)

04 76 07 86 92

accueil@relaislenvol.org

Permanences

Architecte conseil

**Mr Durand sur rendez-vous avec
le service urbanisme**

04 76 06 00 11

Assistante sociale

Centre social Voiron

Fermé tous les jours fériés

04 57 56 11 42

Maison de Territoire

de Voironnais - Chartreuse

33 avenue François Mitterand

38500 Voiron

04 57 56 11 30

ADPAH

40 rue Mainssieux - CS 80363

38516 Voiron CEDEX

04 76 32 74 30

Camping

Réservations en ligne à

partir du 1er mai

Ouverture : 15 juin au 13

septembre inclus

06 74 97 80 95

mail : camping@crossey.org

www.camping-de-crossey.com

Poste

Le point poste est installé au

VIVAL au centre bourg

Lundi fermé

Du mardi au samedi 8h à 12h30 |

15h à 19h30

Dimanche 8h à 12h30

Une boîte aux lettres de la Poste
reste à votre disposition à la sortie
du parking de la mairie

Agenda de Mars

Samedi 7

Carnaval du Sou des écoles | 15h00 | Parc
de jeux près de la mairie

Dimanche 8

Jardin Forêt | Collectif Demain | à partir de
9h30 | Terrain sous l'église

Spectacle immersif et participatif Groupe
vocal Mam'ZeLe | 17h00 | Centre socio
culturel de St-Jean de Moirans

Dimanche 15 et 22

Elections municipales | 8h00-18h00 |

Mairie (Salle de la Grande Sure et Salle du
Crest)

Mercredi 18

Permanence MutuAlp : 09h00-17h00 | Salle
du conseil | sur rendez-vous

Jeudi 19

Assemblée Générale des Gentianes | à
partir de 14h00 | Salle du Conseil à la

mairie de St Etienne de Crossey

Cérémonie commémorative du 19/03/1962
| 10h30 | Monument aux morts

Samedi 28

Jardin Forêt | Collectif Demain | à partir de
9h30 | Terrain sous l'église suivi d'un repas
partagé

Forum des fêtes | AEJ | 14h00-18h00 |

Salle Chamechaude

Assemblée Générale de l'AEJ | à partir de
18h00 | Salle Chamechaude

Agenda de Avril

Samedi 25 à 20h00 et Dimanche 26 à 17h00

Théâtre : la Ferme des animaux | Pommes
Dauphines | Salle des fêtes de St Nicolas
de Macherin

Samedi 25

Jardin Forêt | Collectif Demain | à partir de
9h30 | Terrain sous l'église suivi d'un repas
partagé

Atelier jeunes : plantation pour le potager |
Collectif Demain | 14h00-16h00 | Terrain
sous l'église

Dimanche 26

Troc'O plantes | 9h00-12h00 | Place du Puits
Partagé



Gendarmerie Voiron

Vendredi 14h à 18h
04 76 05 01 83 ou le 17
Site de pré-plainte
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Moirans

Lundi au samedi 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jour fériés
9h à 12h et 15h à 18h
04 76 35 30 17

Renage

Lundi au samedi 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jour fériés
9h à 12h et 15h à 18h
04 76 65 30 17

Appel urgence au niveau européen : 112
SAMU : 15
Pompiers : 18

Police Municipale

Permanence accueil du public :
en Mairie de St Etienne de Crossey
Judi 10h à 11h
Sur rendez-vous au 04 76 37 63 70

Maison médicale Les Platanes - 307 Rue du Tram

Médecins 04 76 06 02 13
Kinésithérapeutes 04 76 35 24 57
Dentiste 04 76 55 37 39
Cabinet Infirmier Prise de
rendez-vous au domicile ou au
cabinet au 06 86 27 79 69
Orthophoniste 06 08 94 86 48
Ostéopathe
Florence Barral Cadière :
06 84 04 42 98
Véronique Charlon : 06 75 79 51 45
Sage-femme sexologue
Amélie Choserot
06 83 07 71 30

Pays Voironnais

Service à la personne
04 76 32 74 30
Collecte des déchets
04 76 66 18 15
Service Eau | Assainissement
04 76 67 60 10
Gare Routière
04 76 05 03 47



► Déchèterie

Horaires de septembre à juin

St Nicolas de Macherin
Lundi, mercredi et vendredi
12h30 à 17h30
Samedi 8h30 à 12h | 13h à
17h30

La Buisse
Lundi au vendredi
7h30 à 12h et 14h à 17h30
Samedi 8h30 à 12h | 13h à
17h30

Coublevie
Lundi au vendredi 13h30 à
17h30
Samedi 8h30 à 12h | 13h à
17h30

**Les changements d'horaires
s'effectuent les 1^{ers} lundis de
juillet et de septembre.**

- **Marché tous les jeudis à Crossey** - Horaires de juin à septembre : de 13h30 à 19h (devant la mairie) Fruits et légumes, viandes, pizzas, pain, œufs, confitures, produits laitiers, fromages et marchands occasionnels
- **Messes** - Voir sur le site de la paroisse : ndvouise.paroisse.net ou par téléphone au 04 76 05 12 66



Naissance : *Siméon Prat Babaz* né le 03 décembre 2025 à Voiron
Jules Prouvost né le 20 décembre 2025 à Voiron

Décès : *Jean-Christophe Frézard* le 19 décembre 2025 à La Tronche

